

ETAIN INFORMATIONS

Supplément du bulletin municipal

Octobre 2009

LE TRAVAIL MUNICIPAL CONTINUE AU PLUS PRES DES HABITANTS

Depuis plus d'un an, le Maire et la 1^{ère} Adjointe ont éprouvé des difficultés à travailler en équipe avec l'adjoint aux travaux.

Le climat et les conditions de travail étaient devenus pesants, de plus en plus difficiles et stressants pour plusieurs collègues de la majorité : des problèmes internes préjudiciables **au bon fonctionnement de l'administration communale**. Il faut préciser que l'adjoint aux travaux avait déjà démissionné de la Codecom le 22 février 2009 faisant un « **bilan très négatif** » de celle-ci.

Pour résoudre cette difficulté, le Maire a réuni les membres de la majorité le 14 octobre. Après un débat où chacun a pu librement s'exprimer, le Maire a demandé un vote à bulletin secret:

- **vote de confiance au Maire** : 17 voix pour, 1 voix contre et 5 abstentions.

A la demande de plusieurs collègues,

- **vote de retrait de délégation à l'Adjoint aux travaux**: 14 voix pour, 2 voix contre et 2 blancs.

Après ces deux votes, le Maire retire la délégation à l'Adjoint aux travaux.

Je tiens à rassurer les Stainois. Je prends les dispositions qui s'imposent pour que la vie municipale continue au plus près des habitants avec la même détermination que depuis 1995. Comme par le passé, vous pouvez compter sur moi pour être à l'écoute de tous les habitants sans distinction, pour m'efforcer de résoudre tout problème posé. Avec l'équipe, nous continuerons de maintenir et d'améliorer les services à la population et au tissu associatif, de faire bouger et développer notre cité conformément aux orientations soumises aux Stainois en mars 2008; et cela malgré les difficultés budgétaires annoncées.

L'équipe continuera d'agir en faveur de moyens suffisants octroyés par l'Etat aux collectivités. Elle sera vigilante sur les charges qui pèsent sur elles du fait de la décentralisation insuffisamment compensée et surtout sur la suppression de la taxe professionnelle qui vise à obliger les collectivités à augmenter les impôts locaux. Sachez que nous ne voulons pas être les boucs émissaires et alourdir la pression fiscale.

Vous pouvez compter sur nous.

Votre Maire, Jean PICART

PERMANENCE DE LA DDE

En Mairie d'Etain,

Tous les mercredis de 15 h à 17h

D'IMPORTANTES TRAVAUX PREVUS SUR L'EGLISE ST MARTIN

Un architecte désigné par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) a fait un diagnostic de la toiture de l'Eglise. Coût des travaux : 700 000 € HT. Le Conseil Municipal a décidé d'entreprendre dès 2010 ces travaux de toiture en une seule tranche. Pourquoi ? Les subventions actuelles sont encore élevées pour un monument historique : DRAC 50%, Conseil Général 25% et Conseil Régional 5%. Il n'est pas certain que les subventions resteront à ce niveau ultérieurement. Telles sont les motivations de cette décision tendant à effectuer ces travaux en une seule tranche.

L'autofinancement est de 20% soit 140 000 €. Or la ville vient de vendre le bâtiment occupé par l'OTSI jusqu'en avril. Le produit de la vente (148 000 €) sera entièrement consacré à l'autofinancement. Voilà une bonne opération: la ville se sépare d'un bâtiment suite à la réorganisation des locaux associatifs avec l'objectif de diminuer les dépenses de fonctionnement (entretien divers, assurances, etc...) et destine la somme récupérée à la réfection de l'Eglise.

LA RUE DE MORTEAU INTERDITE : PATIENCE !

Les travaux de requalification de la rue de Morteau et de la Place des Fusillés ont débuté par le renouvellement du réseau d'assainissement situé en plein milieu de la chaussée. En conséquence, dans une première étape, la circulation sera interdite rue de Morteau jusqu'à la rue Thiers sauf riverains sous certaines conditions.

Dans une seconde étape et dans la foulée seront effectués les travaux de requalification de la Place des Fusillés.

Merci pour votre patience et votre compréhension.

TELETHON 2009 les 4 et 5 décembre

 **TELETHON**

Vente aux enchères
TOUR EIFFEL de 3.10 mètres de haut
fabriquée par Elie Couturier

→ Repas dansant Salle des Fêtes : vendredi 4 à partir de 19 heures

→ Activités diverses au gymnase de la Codecom le samedi 5 (accueil de St Nicolas vers 16 heures 30)

Renseignements: Aline au 06.17.52.89.29 ou Huguette au 03.29.87.01.88

LOURDS IMPÔTS LOCAUX

Les taxes foncières sont arrivées avec une forte augmentation : + **32 euros** pour un modeste 84 m² !

La base d'imposition définie par les services de l'Etat augmente cette année de **2.5 %**.

Quant aux taux d'imposition votés par les collectivités locales, ils augmentent de + 1.5 % pour la commune et la Codecom et un peu plus de 3 % pour le département.

Telles sont les conséquences des charges de décentralisation transférées par l'Etat sur le département, répercutées sur la Codecom et les communes (moins d'aide du département, dont les finances sont exsangues...)

A qui sont destinés ces impôts?

- Commune **135 euros** soit **20 %** du total
- Codecom **200 euros** soit **30 %** du total
- Département **250 euros** soit **37.2 %** du total
- Région **35 euros** soit **5.2 %** du total

Quant à l'Etat, il encaisse **50 euros** !

LES CONSEQUENCES DE LA DECENTRALISATION SUR LE DEPARTEMENT

La Chambre Régionale des Comptes a examiné la gestion du département de la Meuse depuis 2002. Les conclusions:

- « La situation financière du département est fragile ».
- « Les marges de manœuvre de la collectivités sont réduites et ne reposent que sur une augmentation continue des fiscalités ».
- « Le niveau des investissements trop élevé a conduit le conseil général à une politique d'endettement trop élevée ».
- « Les écarts entre produits de l'action sociale hors RMI est à cet égard très révélateur » (charges transférées par l'Etat).
- « De 2002 à 2008, le département a compensé sur ses propres ressources, en cumulé près de **55 millions d'euros** ».
- « L'augmentation de la pression fiscale est planifiée au moins jusqu'en 2010 par le conseil général ».

En conséquence, la Chambre Régionale prescrit:

- ☞ une diminution des investissements
- ☞ une augmentation de la fiscalité
- ☞ une diminution de l'endettement (1000 euros par habitant, parmi les plus élevés de France)

Telles sont les raisons qui conduisent à reporter des charges sur les Codecom et à diminuer les aides aux communes.

Jean PICART

UNE PREOCCUPATION DE LA POPULATION: REDUIRE LA VITESSE

La ville continue d'adopter des mesures contre la vitesse excessive.

Cette année, deux radars indicateurs de vitesse ont été installés rue du 3^{ème} RHC et deux autres rue du Colonel Autun.

Deux autres vont être prochainement installés avenue du 8^{ème} BCP.

Dans l'allée du Champ de Foire à proximité des écoles où la vitesse est aussi souvent excessive, deux ralentisseurs et une zone 30 seront installés.

Deux ralentisseurs seront également mis en place sur l'avenue des Clairs Chênes.

Rappel: en Meuse, il est interdit de poser des ralentisseurs sur une route départementale.

DES GEOMETRES AUX CLAIRS CHENES

Dans la perspective de futurs travaux de réhabilitation des réseaux publics d'assainissement, des relevés topographiques sont effectués aux Clairs Chênes par les personnels des cabinets de géomètres Thierry DEHOVE et Pierre Olivier MANGIN.

Dans une première phase, quasiment terminée à ce jour, des relevés seront faits dans les rues, puis dans un second temps, ces personnes seront amenées à pénétrer dans vos propriétés pour relever le positionnement des branchements individuels et les points d'entrée des différents réseaux dans vos pavillons. Je vous remercie de leur réserver un bon accueil.



ST NICOLAS

Samedi 5 décembre

14h30 : Départ des Clairs Chênes Avenue du Grand Breuil, côté Bloucq

1^{er} arrêt : carrefour Avenue du Grand Breuil / Avenue des Clairs Chênes

2^{ème} arrêt : rond point à l'entrée de

Clairs Chênes

Route de Foameix - Rue Lavaux : **3^{ème} arrêt** -

Rue du Colonel Jacquot - rue Lataye -

4^{ème} arrêt : devant la Maison de Retraite - Place Duppenweiler - Rue du Ravelin - Rue Lavaux -

5^{ème} arrêt : devant l'Eglise - Rue Thiers - Place des Fusillés - Rue de Metz - Avenue Prud'Homme Havelte -

6^{ème} arrêt : devant l'Hôtel de La Sirène - Allée du Champ de Foire

16h30 : Accueil au Gymnase rue Nouvelle par toute l'équipe TELETHON

*Harmonie
Stainoise*